

RÉUSSIR LA TENUE DU BUREAU DE VOTE DES ÉLECTIONS DU CSE

Assurer le bon déroulement des élections du CSE

OBJECTIFS & PROGRAMME

A l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable de :

- Veiller à la bonne organisation matérielle du scrutin
- Contrôler le déroulement des élections
- Procéder au décompte des votes
- Procéder à l'attribution des sièges
- Procéder à la désignation nominative des élus
- Rédiger le Procès-verbal des élections

I. Préparation des élections

- Les moyens matériels nécessaires au vote

II. Contrôle du vote

- Personnes pouvant assister aux opérations électorales
- Rôle du bureau de vote

III Déroulement du vote

- 1^{er} tour des élections
- 2nd tour des élections
- Modalités du vote

IV Dépouillement des votes

- Modalités de dépouillement
- Décompte des bulletins de vote

V Résultats

- Attribution des sièges
- Désignation des élus
- Rédaction des PV
- Proclamation des résultats

INTERVENANT

Alexis FLAMENT
Avocat

PUBLIC

Membres du bureau de vote

PREREQUIS

Aucun

INFORMATIONS

Lieu

A définir

Date

A définir

8h30-12h30

Durée

4 heures en 1/2 jour

Prix

A deviser

MOYENS

PEDAGOGIQUES

Ordinateur

Support Power Point

EVALUATION

Cas pratiques

QCM

ACCESSIBILITE

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

CONTACT

Solucial Avocats

+33 (0)3 20 42 19 66

vve@solucial.com

SOLUCIAL AVOCATS

3 Rue Jeanne Maillotte BP 91010 59011 Lille Cedex

Numéro d'activité : 31 59 08657 59

(référéncé Datadock – Certifié Qualiopi pour les actions de formation)

Programme mis à jour : 10 2023